

## Installation d'un défibrillateur

L'Hermitage, le 18/06/2025

Bonjour à toutes et tous,

Dans le cadre de la sécurisation de la vie au travail, décision a été prise d'installer un défibrillateur dans le couloir menant de la zone bureau à l'atelier. Il est identifiable grâce au coffret spécifique et la signalétique dans les bureaux.

Nous avons pour beaucoup d'entre nous suivis une formation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours en janvier 2021. Mais, afin de prendre en main cet outil de secours, et d'en appréhender le maniement, une formation de 1 heure ½ sera réalisée par SO'VIES, société en charge de la maintenance du matériel.

Nous souhaitons que 10 à 15 collaborateurs/collaboratrices participent à cette formation qui sera organisée un jeudi de 16h30 à 18h. La date exacte n'est pas encore déterminée.

Merci de bien vouloir vous rapprocher du service RH pour vous faire connaître, si vous êtes intéressé(e)s par cette action.

Idéalement, il serait intéressant qu'il y ait :

- 3 personnes du Service Administratif avec des horaires non identiques ;
- 2 personnes au Bureau d'Etudes ;
- 5 personnes au sein de l'Atelier avec des horaires non identiques ;
- 4 personnes du service Chantier.

Les réponses sont attendues pour le **27 juin 2025**.

Vous remerciant pour la prise en compte de cette communication.

Laurence MARQUES.